

Règlement particulier du 2e Crit«est»rium par équipe 28 et 29 novembre 2026

Préambule

Toute participation à ce tournoi implique l'adoption du présent règlement. L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi si le nombre d'inscrits est insuffisant ou en cas de problématique organisationnelle non prévisible.

1. Salle, joueurs et officiels techniques

Ce 2e crit«est»rium par équipe se déroule les 28 et 29 novembre 2026 au Gymnase Debré à Saint-André.
Il est ouvert aux Hommes et Dames joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton en règle avec le règlement fédéral et en possession d'une licence compétition.
Le tournoi se déroulera selon les règlements généraux des compétitions de la FFBaD et le réglement ci-après.

Le Juge-arbitre de la compétition est Line Mélézan-Goujard.
Ses décisions sont sans appel. Elle est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités.

2. Séries et tableaux

Le tournoi crit«est»rium par équipe est un tournoi national par équipes de 2 Hommes et d'1 Dame qui disputent pour **chaque rencontre 1 double homme et 2 doubles mixtes**. Il est ouvert aux juniors, séniors et vétérans de niveau N à NC en mixte.

Les séries proposées seront composées par somme des cotes fédérales de mixte.
Le nombre de séries est limité à 5 sur le tournoi. Le nombre d'équipes est limité à 30 réparties en poules de 6 si le nombre de 30 équipes est atteint et en poule de 5 à 7 en fonction du nombre d'équipes inscrites.

3. Inscriptions

Les inscriptions se feront jusqu'au 15 novembre minuit sur BADNET. En cas de surnombre la priorité sera donnée aux équipes dont la valeur permet de compléter une série. Lors de leur inscription, les équipes devront trouver un nom "sympathique" et un sigle (ne pas utiliser celui de leur club).

La date du tirage au sort est fixée au 20 novembre 2026. Pour la confection des tableaux, les classements et CPPH pris en compte seront ceux du 18 novembre 2026.

Les frais d'inscriptions sont de **60 € par équipes (ou 20 € par joueur)**.

Les joueurs doivent être potentiellement disponibles le samedi de 12h00 à 22h00 et le dimanche de 8h00 à 19h30. Les convocations seront sur Badnet et envoyées aux clubs et aux joueurs par courriel à l'adresse renseignée sur Badnet.

4. Forfaits

Tout joueur s'inscrivant au tournoi "2e crit«est»rium" doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais :

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la Ligue Nouvelle de Badminton La Réunion.

Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif.

Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit prévenir l'organisateur et indiquer s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant de même niveau. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

5. Déroulement du tournoi

Tout joueur doit pointer via le QRCode affiché dans le gymnase ou à la table de marque, dès son arrivée et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

a. Les équipes sont réparties en poules uniques.
b. Les rencontres se joueront sur deux jours. Soit 10 matchs sur le week-end.

Les joueurs devront se présenter sur les terrains avec le nombre suffisant de volants et le matériel utile pour leur match (raquettes, bouteille d'eau). Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

A l'appel de leur match les joueurs ont 3 mn de préparation avant de débuter, incluant le test des volants. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le RSL Tourney n°3, disponible à la vente auprès de l'organisateur.

Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation. Les coachs sont tenus de respecter le code de conduite des entraîneurs et officiels techniques, entre autre être en tenue de sport et avec chaussures fermées.

6. Restauration et récompenses

Une buvette variée avec plats chauds et froids est prévue pendant les deux jours.
La remise des lots aux vainqueurs et finalistes sera effectuée à la fin de la compétition.

7. Responsabilités et droits à l'image

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
Il fera le maximum pour offrir des conditions de jeu optimales et compte sur un comportement exemplaire de chaque joueur afin que l'atmosphère reste très conviviale.

Les joueurs sont susceptibles d'être pris en photo et/ou vidéo pendant la compétition pour une publication sur internet ou sur les réseaux sociaux du club. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudra acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier en fonction des circonstances de dernière minute le contenu du présent règlement en accord avec la juge-arbitre. Dans ce cas, une annexe au règlement particulier sera affichée dans le gymnase.